



# CIRCULE

Septembre 2007

le journal des usagers de la ligne C

Édito

## Notre priorité : le service maximum !

Début juillet, le gouvernement a fait adopter par le Parlement plusieurs des propositions avancées par le Président Sarkozy durant sa campagne électorale.

En matière de transports en commun, la seule mesure prise aura été celle de la « loi sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs ». Ce texte invite les entreprises et les syndicats à la recherche d'un accord avant la fin de l'année pour une gestion préventive des conflits.

Au-delà des critiques portées par les syndicats qui y voient la tentative de restreindre le droit de grève, nous pouvons nous interroger sur ce que cela nous apportera réellement dans la qualité des transports. Bien sûr, nous ne sommes pas indifférents et sommes preneurs de tout ce qui peut être de nature à nous éviter de subir les désagréments dus aux arrêts de travail.

**Mais dans la mesure où ceux-ci n'entrent que pour 2 % dans les causes des dysfonctionnements à la SNCF, c'est avant tout sur les 98 % restant que nous attendons des réponses du gouvernement.**

L'État va-t-il tenir ses engagements dans le contrat signé avec la Région ? Nous savons que dans ce contrat les sommes annoncées ne permettront pas d'entreprendre réellement les travaux d'un Schéma directeur pour la ligne C avant le prochain contrat de projet en 2013 ! Quels moyens supplémentaires l'État va-t-il accorder dans son budget pour répondre à ce qui tenait en deux lignes en matière de transports dans le programme du Président Sarkozy : « Nous développerons les transports en commun et les transports alternatifs à la route, tout en aidant les transporteurs routiers à acquérir des véhicules propres » ? L'annonce de la suppression de 262 gares fret qui contredit cet objectif et risque d'être la source de conflits à venir avec les cheminots, augure mal de ce que sera le Grenelle de l'environnement en matière de transports.

Disons le tout net, à **CIRCULE**, ce que nous voulons c'est : **plutôt qu'un service minimum, un service maximum !**

Le bureau de **CIRCULE**

## Rencontre avec la SNCF 27 juin 2007

Extraits des principales réponses aux revendications de **CIRCULE**

La SNCF nous expose les discussions en cours à propos de la loi cadre : avant toute grève, il devra y avoir des négociations préalables, 48 h avant la grève ; les grévistes devront s'annoncer pour permettre de prévoir et d'annoncer les trains qui circuleront ; pas de réquisitions ni d'assignation de personnel prévues.

Pour **CIRCULE** : cette loi ne changera pas grand-chose car depuis quelque temps, la direction arrivait déjà à annoncer la veille des horaires garantis à peu près fiables des RER circulant les jours de grève.

**CIRCULE** souhaite éviter un automne aussi catastrophique qu'en 2006 – malgré la traditionnelle et inévitable chute de feuilles ! – et a demandé si les budgets prévus pour l'entretien des infrastructures et de la signalisation était à la hauteur des besoins. Réponse de la SNCF : un contrat entre RFF et le STIF est en cours d'élaboration. Pour ce qui la concerne, la SNCF dit faire le maximum et nous informe de son programme de travaux.

**CIRCULE** demande une amélioration des équipements dans les gares. Réponse de la SNCF : Une tournée quotidienne des

gares est effectuée et il y a des engagements par contrats avec tous les prestataires. Le taux de fonctionnement des escaliers mécaniques est de 92 % : la SNCF vise 97 %. En matière d'information (Infogares), le système ancien qui ne fonctionne pas très bien sera abandonné à la mi-2008 et remplacé par un nouveau matériel.

La SNCF espère la certification de la ligne pour juillet 2008.

**CIRCULE** renouvelle sa demande d'allongement de la desserte de pointe du soir pour maintenir des semi-directs vers Dourdan et Etampes jusqu'à 20 h. Nouveau refus de la SNCF.

**CIRCULE** insiste pour que les RER rendus terminus à BFM soient reçus sur le quai A ou B : la SNCF prétend faire le maximum.

**CIRCULE** a réitéré sa demande de toilettes dans les gares. Transilien a pris en compte la demande et y travaille mais ne l'envisage que pour les gares de plus de 10 000 entrants comme à Juvisy où elles fonctionnent déjà.

**CIRCULE** a souligné les difficultés rencontrées par les malvoyants : la SNCF travaille à des propositions pour équiper les gares de schémas de déplacements et les cheminots sont présents également pour aider aux déplacements.

PAR des Invalides : dossier finalisé, la SNCF et RFF sont d'accord. Le dossier devrait enfin avancer...

Schéma directeur : RFF doit mener une étude complémentaire sur la desserte du Val d'Orge pour fin 2007...

Comité d'Initiative pour le Rassemblement et la Concertation des Usagers de la Ligne C en Essonne  
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DES TRANSPORTS (FNAUT)

# SIGNEZ LA PETITION

## LES USAGERS DU SUD ESSONNE VEULENT DES RER SEMI-DIRECTS JUSQU'À 20 h TOUTE L'ANNÉE

Depuis plusieurs années tous les comptages montrent que les déplacements des Franciliens s'étalent plus tard le soir et l'on peut considérer que la période de pointe devrait aller jusqu'à 20 heures.

C'est pourquoi, depuis 7 ans, **CIRCULE** demande que les ELSA/ELAO et DUFY – semi-directs des heures de pointe – circulent jusqu'à 20 h au départ de Paris. La direction de la SNCF nous répond que les sillons centraux sur lesquels passent ces RER sont réservés aux trains de fret. Aussi **CIRCULE** a demandé que soient rétablis les YETI qui étaient directs entre Juvisy et Brétigny et s'y séparaient pour desservir Dourdan et Étampes. Mais la SNCF prétend que ce n'est pas possible.

Les usagers ne veulent plus s'entasser dans des ELBA et DEBA omnibus dès 18 h 30 et demandent le maintien des BALI. Ils n'en veulent pas non plus durant l'été sous prétexte de baisse de la fréquentation pendant les vacances.

**Nous voulons des RER pour Dourdan et Étampes qui soient directs entre Juvisy et Brétigny jusqu'à 20 heures au départ de Paris, et toute l'année.**

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	SIGNATURE

Pétition à retourner signée à notre adresse :

**CIRCULE** – 1, rue du Chemin de Fer – 91240 – St-Michel-sur-Orge

Rejoignez nous...

### NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE PARTICIPATION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

..... Tél. : ..... E.mail : .....

Trajet habituel sur la ligne C : .....

Cotisation annuelle : **8 €**.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de "**CIRCULE**" et à retourner avec ce bulletin à notre adresse.

### Prenez contact...

**CIRCULE** - Ancienne Maison des Associations, 1 rue du Chemin de Fer - 91240 St-Michel-sur-Orge

Web : <http://circule.erc.free.fr> - E.mail : [circule@nomade.fr](mailto:circule@nomade.fr)